



LES CHIFFRES
DE LA SEMAINE



0,25%

La hausse des taux
directeurs de la BCE le 11
juin

**350 milliards de
dollars**

La demande record en
actions SpaceX à son
introduction en bourse

**Au-delà de 1000
milliards de
dollars**

La fortune d'Elon Musk,
après l'introduction en
bourse de SpaceX



par Arnaud BENOIST-VIDAL,
gérant d'actifs

L'ÉDITO D'ARNAUD

Une BCE pas si incohérente

« Ce n'est pas en montant ses taux que la BCE rouvrira le détroit d'Ormuz ». Nous adhérons totalement à cette phrase qui circule dans les salles de marchés depuis plus de deux mois. En effet, l'origine de la vague inflationniste actuelle se situe dans le Golfe persique et plus précisément dans les millions de barils de pétrole, les milliers de tonnes d'engrais et autres produits chimiques qui manquent tous les jours à l'offre. La BCE aura beau relever ses taux fortement, si le blocage actuel persiste, la crise énergétique continuera, s'amplifiera même, et l'indice des prix dans la zone euro montera inexorablement. Les pays importateurs ont, pour le moment, amorti ce choc en puisant dans leurs stocks stratégiques et en trouvant quelques alternatives pour contourner la route maritime bloquée. Mais le temps est compté et celui-ci ne joue pas en leur faveur. **Alors, la BCE est-elle rattrapée par ses vieux démons de 2008, quand celle-ci avait monté ses taux en juillet, deux mois avant la pire crise financière de l'histoire ?**

Un nouveau cycle de durcissement monétaire

Que l'on le veuille ou non, ce jeudi 11 juin 2026 restera dans les annales pour la banque centrale. Cette date marque le début d'un sixième cycle de durcissement monétaire après ceux initiés en 1999, 2005, 2008, 2010, 2022. Comme toujours au début de cette nouvelle phase, l'institution monétaire déchaîne les passions et attise la haine des gouvernements, des chefs d'entreprise et des emprunteurs particuliers.

Les créanciers et les épargnants se font plus discrets et n'osent pas applaudir une décision synonyme de plus de revenus à terme.

Quelles sont les motivations de la BCE ?

C'est l'engagement d'assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme qui justifie, selon elle, la nécessité d'augmenter le loyer de l'argent de 0,25 %. La guerre au Moyen-Orient continue de pousser l'inflation à la hausse. L'énergie est beaucoup plus chère. Les entreprises supportent des coûts plus élevés et commencent désormais à les répercuter sur les prix. Cela entraînera un renchérissement des produits alimentaires, des biens et des services. L'inflation s'accroîtra encore durant l'été et restera bien supérieure à l'objectif de 2 % pendant une partie de l'année prochaine. Le retour au niveau souhaité n'est pas prévu avant le second semestre de 2027. Tout cela est trop long, même si la BCE reconnaît que la forte hausse des prix de l'énergie érode les revenus des ménages, qui s'inquiètent pour l'avenir et dépensent avec prudence. Les entreprises sont également moins confiantes et investissent moins. Toutefois, l'économie a continué de croître car les entreprises constituent des stocks au cas où les matériaux et les équipements prendraient plus de temps à être livrés ou coûteraient plus cher. Elles continuent également d'investir dans les technologies numériques. Les créations d'emplois se poursuivent, mais sont moins nombreuses qu'avant. => suite page suivante

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



LA SUITE DE L'ÉDITO D'ARNAUD

Dans l'ensemble, l'économie ralentit, en particulier dans le secteur des services, sans toutefois basculer dans la récession.

Une facture alourdie pour les gouvernements et les entreprises.

Pauvres contribuables que nous sommes ! La charge d'intérêts de la France va s'alourdir. Selon l'Agence France Trésor, l'encours de la dette négociable de notre pays s'élevait à 2 826 milliards d'euros à fin avril. Si l'on faisait un calcul précipité, cette hausse de 25 points de base sur l'ensemble de ce stock représenterait plus de 7 milliards d'euros par an. Fort heureusement, la durée de vie moyenne de la dette de l'État ressort à 8 ans et 200 jours et cette surcharge va donc se matérialiser au fil du temps. Il convient, pour cela, d'intégrer l'évolution de la courbe des taux et les encours exacts par maturité de remboursement afin d'affiner ce calcul. Ainsi, si l'on se fie au programme de financement de dette à moyen et long terme de 310 milliards d'euros pour 2026 de l'Agence France Trésor, complété à 50,81 % à mi-mai, la France aurait à émettre encore 152 milliards d'euros d'obligations cette année. À cela s'ajoutent 182 milliards de dettes à court terme, ou en bons du Trésor, à refinancer. De facto, sur 6 mois, la surcharge serait plus proche de 420 millions d'euros.

Objectif : contenir les taux longs

Alors, stupide la BCE ? Depuis hier, les noms d'oiseaux fusent pour qualifier les membres du Conseil des gouverneurs. Le plus gentil

est bien entendu celui de technocrate déconnecté de la réalité, bien assis dans son bureau de Francfort. Malgré une totale déconnexion entre le blocage du détroit d'Ormuz et les taux directeurs, ainsi que toutes les conséquences néfastes sur tous les agents économiques d'une telle décision, n'oublions pas un élément primordial : celui de la stabilité des marchés financiers et surtout du marché obligataire. Souvenez-vous, c'était la panique sur cette classe d'actifs aux États-Unis en avril 2025, qui avait contraint Donald Trump à une trêve dans l'instauration des droits de douane réciproques. Remarquons que, depuis le début de la crise, les taux longs se sont nettement tendus avec les craintes inflationnistes et la courbe des taux de la dette française s'était pentifiée de 0,50 %. Depuis la décision de la BCE du 11 juin, il est possible d'observer une contraction des rendements réels sur les obligations indexées sur l'inflation à 1,92 %. C'est la première fois que ce phénomène se produit depuis le début de la guerre en Iran, malgré une accalmie des taux longs nominaux depuis plusieurs semaines, grâce à un cours du Brent revenu en dessous de 100 dollars. Que l'on soit de mauvaise foi ou non, c'est à mettre au crédit de la Banque centrale. Oui, il apparaît donc stupide au premier abord de relever les taux pour une multitude de raisons. Ce n'est rien par rapport au prix à payer en cas de perte de confiance des créanciers. Les rassurer entraîne une stabilité pour toutes les classes d'actifs et, de facto, pour tous les épargnants.

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



FINANCIÈRE
DE L'ARC

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.



www.financieredelarc.com



04 42 53 88 90



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 662 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.